

prochain et j'espère m'entretenir sur place avec certains membres de l'industrie de la pêche. A ce sujet, alors que le député prenait la parole en mai 1961, le député de Bonavista-Twillingate, l'honorable M. Pickersgill, lui a alors demandé s'il avait visité la station de recherches de Valleyfield, à Terre-Neuve. Il a répondu:

Hélas! non, car Valleyfield est si retiré et si loin des principaux centres de l'île que je n'ai pas pu m'y rendre.

**M. McGrath:** Il n'y avait pas de route d'accès.

**M. Perrault:** J'espère que le député a réussi en fin de compte à se rendre à Valleyfield dans sa province et qu'il excusera certains d'entre nous de ne pas être allé à Terre-Neuve qui est, géographiquement, bien plus éloignée.

**M. McGrath:** Puis-je poser une question au député?

**M. Perrault:** Le député de Saint-Jean-Est a fait hier un discours spectaculaire. S'il a d'autres choses à dire, il en aura le loisir lorsque j'aurai terminé.

**M. McGrath:** On peut maintenant se rendre à Valleyfield parce que nous avons aménagé une route.

**M. Perrault:** Un autre jour et à d'autres occasions, le député a fait d'autres commentaires au sujet de l'industrie de la pêche à Terre-Neuve. Voici ses paroles, reproduites au hansom du 28 avril 1959 à la page 3287:

● (3.20 p.m.)

C'est une question complexe. Les gouvernements, jusqu'ici, ne sont jamais parvenus à la résoudre. Il suffit de jeter un regard sur l'histoire de Terre-Neuve pour constater que son économie, jusqu'à ces dernières années, était fondée uniquement sur le poisson; c'était une économie d'un seul produit. L'inéptie de cette situation économique est devenue évidente à Terre-Neuve pendant la dépression mondiale de 1933, époque où nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité d'écouler notre poisson sur les marchés étrangers...

Je suis de ceux qui pensent que l'avenir de Terre-Neuve, et dans une très large mesure, l'avenir de la dixième province du Canada, dépendra en dernier ressort des attitudes et des mesures adoptées par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à l'égard des pêcheries de Terre-Neuve.

Après trois ans de régime conservateur, voici ce qu'un député avait à dire au sujet de

la situation qui existait alors dans la province de Terre-Neuve:

Que trouve-t-on aujourd'hui dans ces mêmes agglomérations? Le petit champ de pommes de terre est envahi par les mauvaises herbes. Il ne garde plus de vaches laitières ni de volaille pour subvenir à ses besoins. Ses engins de pêche pourrissent. Ses filets ont été détruits par la moisissure et dans certains cas, les gens ne se sont même pas souciés de demander qu'on réaménage le quai.

Voilà ce que le député de Saint-Jean-Est avait à dire au sujet de Terre-Neuve après trois ans passés sous un gouvernement conservateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre je vous prie. Je dois interrompre le député. Voudrait-il reprendre son fauteuil? Il me semble que je dois lui signaler que le Règlement exige que les députés s'en tiennent au bill dont la Chambre est saisie. Il doit exposer ses vues mais pas nécessairement ce qu'il croit être les vues exprimées par le député de Saint-Jean-Est.

**M. Perrault:** Je me conformerai à votre demande, monsieur l'Orateur, mais je voudrais rappeler à la Chambre que lorsque, dans un discours qui s'écarte considérablement de la mesure législative à l'étude, un membre de notre assemblée prend la parole et accuse un ministre d'avoir présenté les faits d'une façon tout à fait mensongère, j'estime que cela appelle une réponse.

Ces modifications sont bonnes; elles sont constructives et réalistes. Les travailleurs dans l'industrie de la pêche pourront obtenir plus d'argent à des taux d'intérêt très favorables. Il convient de louer le ministre de l'initiative qu'il a témoignée en proposant ces modifications. Je fais simplement remarquer à la Chambre que le député de Saint-Jean-Est ne nous a pas fait une analyse tout à fait impartiale de ce bill.

Par exemple, le député a négligé de signaler à la Chambre que le gouvernement provincial de Terre-Neuve accorde de l'aide aux gens des pêcheries de cette province à un taux d'intérêt de 3½ p. 100. Une grande partie de l'argent alloué à Terre-Neuve pour soutenir ce programme provient du gouvernement fédéral. Le député rendrait hommage à l'unité canadienne et à la vérité en le reconnaissant. Que nous a-t-il dit hier? Nous avons entendu une attaque personnelle, violente et inexacte contre le ministre, contre son intégrité, et, en fait, contre la province de la Colombie-Britannique.